

YEŞİM NAZLAR :

Nous allons commencer l'enregistrement et je vais faire l'appel.

Bonjour, bon après-midi et bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à cet appel mensuel de l'ALAC aujourd'hui mardi 26 février 2019 à 8:00 UTC.

Excusez-moi, je vais vous demander à tous de bien vouloir mettre sur silencieux vos lignes s'il vous plaît. Alors nos membres ALAC de l'AFRALO, nous avons Tijani Ben Jemaa ; de l'APRALO, Maureen Hilyard ; d'EURALO, nous n'avons pour l'instant aucun membre ; de LACRALO, nous avons Ricardo Holmquist ; et de la région NARALO, Javier Rujovet.

Du côté des liaisons, nous avons Andrei Kolesnikov, Barrack Otieno, Cheryl Langdon-Orr et Yrjö Lansipuro pour l'appel d'aujourd'hui.

Sur le canal d'anglais, nous avons Olivier Crépin-Leblond, Daniel Nanghaka, Remmy Nweke, Beran Dondeh, Bram Fudzulani, Mohamed El Bashir, Jonathan Zuck, Amrita Choudhury, Leah Symekher, Alberto Soto, Hanan Khatib, Justine Chew, Vanda Scartezini et Satish Babu.

Je ne vois personne sur le canal d'espagnol. Ah, excusez-moi, Alberto Soto est sur le canal d'espagnol et non d'anglais.

Et sur le canal de français, nous avons Abdeldjalil Bachar Bong et personne sur le canal de russe. Nous avons reçu les excuses de Marita Moll, de Kaili Kan, de Bastiaan Goslings, de Gabriel Bombambo Boseko, de Holly Raiche et d'Alan Greenberg.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Du côté du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Gisella Gruber et moi-même, Yeşim Nazlar. Et c'est moi qui vais gérer l'appel d'aujourd'hui.

Nous avons de l'interprétation en espagnol, français, russe. Pour l'espagnol, Paula et David ; français, Aurélie ; et nos interprètes de russe sont Maya et Yuliya.

Avant de commencer, un petit rappel. S'il vous plaît, veuillez mettre sur silencieux vos lignes lorsque vous ne parlez pas. Et n'oubliez pas d'indiquer votre nom avant d'intervenir, non seulement pour la transcription mais également pour les interprètes.

Je vais maintenant céder la parole à Maureen. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Yeşim, merci à tous ceux qui nous ont rejoint pour l'appel d'aujourd'hui. Comme je l'ai dit auparavant, je vois que du côté de l'ALAC, beaucoup de monde ont présenté leurs excuses pour ne pas assister à l'appel d'aujourd'hui.

Je sais que pour beaucoup de gens, il est très tôt le matin, donc on va commencer cet appel. On va commencer, donc, par les activités de développement des politiques de l'ALAC avec Olivier et Jonathan. Qui veut commencer, Olivier ou Jonathan ?

EVIN ERDOĞDU :

Bonjour. Je crois qu'Olivier est là aussi, en tout cas il est sur le bridge. Donc vous pouvez le voir sur l'ordre du jour et sur l'Adobe Connect, il y a eu des déclarations récemment faites par l'ALAC. Et de plus, l'ALAC a soumis une déclaration concernant le rapport final de l'EPDP, qui n'est

pas un commentaire public formel de l'ALAC mais une déclaration formulée par l'ALAC et finalisée dans un appel spécifiquement organisé à cet effet.

Il y a une proposition d'une règle de génération de zone racine. En général, l'ALAC ne fait pas de commentaires là-dessus mais c'est un commentaire qui est actuellement ouvert pour les décisions.

Il n'y a pas d'autres choses à indiquer. Je ne sais pas si Olivier ou Jonathan souhaite ajouter quelque chose ?

JONATHAN ZUCK :

Nous avons déjà parlé de cela au CPWG, donc je crois que je n'ai rien d'autre à ajouter. Donc lors de l'appel du CPWG, nous en avons parlé et nous avons fait des commentaires là-dessus.

EVIN ERDOĞDU :

Bien, merci Jonathan. Et je vous recède la parole, Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Y a-t-il des questions, des commentaires sur ce point à l'ordre du jour ? Alors nous avons eu aussi des discussions au cours des derniers jours parce que León a soulevé un point et il a parlé de cela lors du CPWG.

Evin, pour le point suivant.

EVIN ERDOĞDU : Merci Maureen. Sur l'ordre du jour, il y a deux nouvelles structures ALAC récemment habilitées, une de LACRALO et il y en a quelques autres en traitement. Certaines sont arrivées la semaine dernière et la semaine d'avant et cinq autres sont en train d'être dûment étudiées. Et il y en a encore en cours.

Pour les individus, nous avons encore quelques candidatures. Il y a plus de 100 individus dans toutes les structures ALS, l'une d'AFRALO, l'une d'EURALO et l'une de NARALO et il y a quatre autres candidatures d'AFRALO et l'une d'APRALO.

Donc voilà les dernières nouveautés par rapport aux structures At-Large et aux candidatures individuelles. Merci. À vous Maureen.

MAUREEN HILYARD : Très bien, tout est clair.

RICARDO HOLMQUIST : Bonjour. Vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : Oui.

RICARDO HOLMQUIST : J'ai une question pour le personnel. Comment est-ce que vous décidez une fois que vous recevez une candidature ALS ou une candidature individuelle, comment est-ce que vous prenez vos décisions ? Nous avons une ALS, une candidature envoyée de Guadeloupe envoyée à LACRALO. Mais la Guadeloupe fait partie d'EURALO. Donc pourquoi

l'envoyer à LACRALO ? Parce que si vous voyez l'ordre du jour, vous voyez cette organisation qui souhaite devenir ALS, donc qui décide d'où elle va. Pourquoi est-ce qu'on doit envoyer la candidature dès le début à LACRALO et non pas à EURALO ? Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci de cette question. En fait, je n'ai pas de réponse. Cheryl aura peut-être une réponse à cela.

CHERYL LANGDON-ORR : Alors, si je me souviens bien, en 2003 – mais peut-être que je me trompe, c'est peut-être 2004, 2005 – il y a eu de grandes délibérations à l'ICANN qui ont donné lieu à une liste de pays correspondants aux régions dans le monde. Donc il y a eu une liste de désignation de pays pour toutes les régions qui ne correspondaient pas forcément à la liste de pays des Nations Unies ou autres. C'est une liste qui est propre à l'ICANN. Mais voilà sur quoi on se base, une liste de pays qui est associée à des régions que l'ICANN reconnaît. Est-ce que c'est forcément logique ? J'ai bien peur que non mais en tout cas, c'est ce que l'ICANN utilise.

MAUREEN HILYARD : Y a-t-il d'autres questions ? Non, pas d'autres questions ?

RICARDO HOLMQUIST : Oui, je comprends que l'ICANN a une liste de pays et une liste de régions. Donc conformément à cette liste, nous appartenons à EURALO. Mais lorsque la Guadeloupe a voulu envoyer sa candidature, on leur a

indiqué de l'envoyer à LACRALO et non pas à EURALO. Or, qui décide de cela puisqu'il y a une liste qui existe et qui est publique ? Peut-être qu'on ne l'accepte pas mais elle existe, cette liste.

MAUREEN HILYARD :

Je suis d'accord. Si cette structure fait partie de la liste EURALO, alors il doit y avoir un motif à cela. C'est quelques anomalies, par exemple des pays qui sont au milieu de la région de l'Asie-Pacifique mais qui sont rattachés à des territoires, donc ils sont rattachés à un autre territoire. Donc c'est un problème.

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, effectivement Maureen. Il y a une acceptation et une explication à cela, c'est-à-dire qu'à la suite d'une longue attente – et moi, j'en suis témoin, j'ai beaucoup attendu pour que l'on commence à parler de cela et qu'on le règle.

Et il va y avoir une opportunité lorsque cela va être mis en place, ce qui n'est pas encore le cas, pour que les pays puissent déterminer par eux-mêmes. Par exemple la Guadeloupe en tant que territoire français, si elle souhaite faire partie non pas d'EURALO mais d'une autre région, il faut qu'il y ait des parties très intéressées dans le monde de l'internet – donc les gouvernements, les entreprises, la société civile, les opérateurs, etc. – que tous souhaitent au niveau de l'ICANN être rattachés à une région ou à une autre. Donc on pourra dans ce cas-là changer ce pays et le rattacher à cette région en particulier. D'après ce que je sais, ce n'est pas encore finalisé.

Donc ici, il s'agit d'une erreur humaine et tout devrait être réglé en bonne et due forme, à condition que toutes les parties intéressées puissent se mettre d'accord, à savoir qu'au niveau de l'ICANN, toutes les parties intéressées souhaitent faire partie d'une région et non pas d'une autre. Cela ne pourra pas s'appliquer dans le cadre des candidatures individuelles parce que la désignation, il y a des limites spécifiques pour une région spécifique au sein du Conseil d'Administration de l'ICANN avec des attentes qu'on a au sein de la GNSO. Et cela, on l'a fait savoir au sein de l'ALAC. Merci.

MAUREEN HILYARD : Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous m'entendez ? Oui, j'allais intervenir, j'allais dire à peu près ce qu'a dit Cheryl mais j'ai été déconnecté. Donc je suis ce sujet depuis de nombreuses années. Effectivement, il y a eu un vote sur ce rapport. Donc ce que je crois comprendre, pour les pays qui pensent qui ne sont pas rattachés à la bonne région et qui doivent être changés, ils doivent travailler entre eux parce que l'ICANN ne peut pas intervenir. On peut faciliter l'échange entre le CC, le GAC et les représentants des ALS et voir si on peut parvenir à un certain niveau de consensus. Mais jusqu'à présent, d'après ce que j'ai pu débattre avec les personnes intéressées, c'est très long. C'est une question très importante mais cela ne semble pas être une question très importante pour bon nombre d'entre eux pour différents motifs. Donc je ne sais pas s'il faut faire quelque chose par rapport à cela ou s'il faut laisser le soin aux gens de s'organiser. Merci.

MAUREEN HILYARD : Il faudra prendre une décision à un moment ou à un autre. On en parlera avec Cheryl et voir ce qu'on peut décider.

Y a-t-il d'autres questions sur l'un de ces points ? Je sais qu'il y a eu un point qui a été soulevé par rapport aux candidatures individuelles et comment les membres individuels montrent qu'ils ont un numéro d'enregistrement, d'inscription ou quelque chose de ce genre pour être sûr qu'ils sont enregistrés et également pour les ALS, donc une manière pour qu'ils puissent officiellement s'identifier en tant qu'ALS.

Olivier, je vois que vous avez la main levée pour quelque chose en particulier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui Maureen.

MAUREEN HILYARD : Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : De fait, EURALO a eu une expérience de membres individuels en dehors de notre région et nous les avons acceptés en tant qu'observateurs. Ce que nous leur demandons, c'est de déclarer d'eux-mêmes s'ils font partie d'une région et non pas d'une autre et on s'assure bien sûr, en coordination avec les autres RALO, que s'ils disent : « Voilà, je suis dans un pays de la région de l'Europe tel que défini par l'ICANN. Je ne suis pas un membre individuel d'une autre région en même temps. », donc il

faut qu'il y ait un certain niveau de confiance. Et je serais préoccupé de voir qu'on commence à démontrer que vous vivez dans tel pays et donc vous ne pouvez pas. Parce que si une personne vit dans un autre pays et ment là-dessus, c'est très difficile de pouvoir le vérifier et le démontrer.

MAUREEN HILYARD : Oui Olivier, merci beaucoup d'avoir parlé de ce statut d'observateur. Je ne sais pas si c'est la même chose que les autres. Bien.

Y a-t-il d'autres questions ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Vous expliquez ce qu'est le statut observatoire. Cela leur donne le droit de faire partie de notre liste de diffusion. Ils peuvent participer aux discussions s'ils le souhaitent. Mais lorsqu'il s'agit de voter, en Europe, vous vous en souvenez, les associations individuelles peuvent voter mais les observateurs ne peuvent pas voter. Mais ils peuvent tout à fait débattre et faire partie de la liste de diffusion.

Il y a également des membres d'autres RALO qui font partie de notre liste de diffusion et d'autres n'en font pas partie, donc nous sommes très ouverts parce qu'en fin de compte, on est une communauté ouverte. Voilà ce qui est important, d'être ouvert.

MAUREEN HILYARD : Oui, tout à fait d'accord. Bien. Ça y est ? On a fini avec ce point sur les membres ? Bon, je pense qu'on en a fini avec ce point par rapport aux critères. Et il y a des gens des ALS qui n'arrivent pas à s'identifier en tant

que membre de l'ALS qui leur a été attribuée. Donc il faut s'assurer que les gens se sentent à l'aise et s'assurer que les ALS sont reconnues.

Bien, nous passons maintenant au point cinq avec les rapports des liaisons des groupes de travail. Si vous souhaitez aborder un point, si vous voulez que quelqu'un lise certains passages du rapport ou autre. Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Maureen. Je voulais m'assurer que l'ALAC et les membres et les participants d'aujourd'hui sont conscients des dernières activités dans la GNSO. La GNSO a eu sa réunion au mois de février. Nous avons eu une réunion extraordinaire également le 14 février par rapport au contenu probable du rapport final qui a été soumis au vote le 22 février. Le vote a été reporté jusqu'à la dernière date, à savoir le 4 mars. Donc voilà les dernières nouveautés pour ceux qui ne lisent pas les dernières nouveautés.

L'important ici, c'est que la discussion phase deux ne peut pas avoir lieu jusqu'à ce que le conseil de la GNSO vote sur l'adoption ou non du rapport final. Et cela, c'est un point de l'ordre du jour. Et donc la discussion là-dessus fera l'objet d'un autre point à l'ordre du jour pour le 4 mars. Et il faudra voir ce qui se passe le moment venu, donc après le 4 mars.

MAUREEN HILYARD :

Merci Cheryl.

YRJÖ LANSIPURO :

Merci. Par rapport à l'ordre du jour pour la réunion conjointe à Kobe. D'abord pour l'EPDP, et Alan espère qu'il pourra y avoir une déclaration conjointe de l'ALAC sur certains aspects du EPDP. Et pour notre région, nous essayons d'organiser quelque chose avant cette séance, c'est-à-dire un petit groupe entre les deux parties, pour parler de cette éventuelle déclaration conjointe.

Ensuite, pour les procédures ultérieures par rapport aux révisions, je pense que Jonathan a comparé cela aux révisions pour voir ce qu'il en est des critères. Donc coopération de l'ALAC pour le renforcement des capacités.

Quatrièmement, réaction par rapport à l'allocution du président Macron. Nous avons entendu l'intervention de Jean-Jacques, fort intéressante du reste. Nous avons une déclaration écrite de sa part et nous lui avons demandé qu'elle soit distribuée et ajoutée aux points de l'ordre du jour. Et le représentant français a promis de dire quelques mots là-dessus.

Et enfin et très rapidement, le suivi de la déclaration de l'ALAC. Le Conseil d'Administration a accepté la déclaration conjointe GAC-ALAC.

Voilà, merci.

MAUREEN HILYARD :

Oui, nous avons certains points d'action également qui relèvent de cela.

Autre chose dont je voulais vous parler, nous avons un comité ou plutôt une liaison pour deux ou trois ans puisqu'elle a été nommée alors que le poste était vacant depuis un an. Et il y a eu un appel à volontaires.

INTERPRÈTE : Je m'excuse, il y a des interférences sur la ligne.

MAUREEN HILYARD : Il y aura un appel à volontaires pour assumer ce poste.

Y a-t-il des questions, des demandes par rapport aux présidents RALO ?
Bien.

Passons, donc, au point suivant. Ensuite, nous avons Hadia.

YEŞİM NAZLAR : Maureen, nous avons essayé de joindre Hadia. Malheureusement, nous n'avons pas eu de chance, nous n'avons pas pu la joindre. Alan s'est excusé. Bien.

MAUREEN HILYARD : Alors nous allons passer rapidement sur ce point. Si Hadia nous rejoint plus tard, merci de me le faire savoir.

Alors je sais qu'il est 2:00 du matin pour certains. Je ne sais pas si León a pu nous rejoindre. Il a dit qu'il allait essayer.

HEIDI ULLRICH : J'ai essayé de l'appeler mais il ne répond pas, donc peut-être qu'il faudrait passer au point suivant.

MAUREEN HILYARD : Bien, très bien. Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Maureen. Je n'ai pas bien entendu ce que vous demandiez en fait, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Oui, j'attendais les dernières nouveautés de l'EPDP de la part d'Alan et d'Hadia mais aucun des deux n'est là. Donc est-ce que vous voulez nous en dire un peu plus ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, je pense que Jonathan ou moi-même, on peut en dire quelques mots. Je vais d'abord commencer et Jonathan complètera puisque nous avons eu plusieurs appels du groupe de travail consolidé sur la politique.

MAUREEN HILYARD : Allez-y, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Comme vous le savez, l'EPDP a donné lieu à un dernier rapport final qui a été distribué au groupe en interne. Et chacun des représentants des différentes parties prenantes et des organisations de soutien et comités consultatifs ont pu l'examiner, ont élaboré une déclaration. L'ALAC a élaboré une bonne déclaration à l'occasion de plusieurs téléconférences. Certaines téléconférences ont été organisées uniquement à cet effet avec un certain niveau de détails. C'est une excellente nouvelle. Donc certains amendements ont été apportés au rapport et maintenant, le rapport est envoyé au conseil de la GNSO. Et

ce que Cheryl va probablement vous dire, c'est ce qui va se passer ensuite au conseil mais cela n'a pas encore été tout à fait voté.

Les prochaines étapes, c'est qu'il y a un appel pour que les parties commencent la phase deux. Vous vous souviendrez qu'il y a énormément de questions au titre de l'EPDP. Il y en a tellement qu'on a dû les diviser en phase un et phase deux. Pour la phase un, les choses minimales qu'il faut régler afin d'organiser un calendrier de travail minimal pour l'EPDP et finaliser. Et phase deux avec un certain nombre de points tels que les différents types d'accès à la base de données, etc. Donc il y a toute une série de questions. Certains disent maintenant : « Voilà, on a fini la phase un. Passons maintenant à la phase deux aussi vite que possible. »

Maintenant, dernière chose à ajouter, le président de la phase un, qui a présidé de manière magistrale et formidable, a présenté son intention de ne plus présider ce groupe de travail. Donc j'aimerais le féliciter, le remercier de l'excellente conduite des travaux. Et je sais que parfois, il est très difficile de trouver le consensus. Donc voilà, je voulais dire que j'ai envoyé une note au nom de l'ALAC pour le remercier officiellement.

Voilà ce dont je me souviens. Peut-être que Jonathan a quelque chose à ajouter.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Olivier. Nous apprécions beaucoup. Jonathan, avant que vous interveniez, si vous vouliez ajouter quelque chose à ce qu'a dit Olivier ? Non ? Si ce n'est pas le cas, alors nous passons à Cheryl.

JONATHAN ZUCK : Vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : Oui, oui. Allez-y.

JONATHAN ZUCK : Oui, Olivier a tout dit. J'ajouterais simplement qu'on ne sait pas exactement ce qui va se passer dans les différents cycles de la GNSO parce que tout le monde n'est pas forcément satisfait de ce rapport. Il y a maintenant une grande majorité qui souhaite adopter ce rapport. Donc les activités du BC et autres sont symboliques actuellement. L'effort qui consiste à maintenir notre consensus autour du fait de parler de consensus unifié, etc., c'est réellement important, et fournir un accès à cette base de données. Cela, c'est plus important que tout ce qui a été couvert dans la phase un même s'il y a eu quelques points de frustration. Mais cela, ce n'est pas le plus important.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Olivier et Jonathan ont fait un excellent travail pour donner les dernières nouveautés là-dessus en l'absence d'Alan et d'Hadia. Mais il est important de saluer les efforts héroïques – et j'insiste sur ce terme – que tous ont mis dans ce travail. On savait que cela allait être très difficile mais je suis très heureuse de voir qu'Hadia envoyé ses félicitations pour le travail accompli. Peut-être qu'il faudrait que l'ALAC formalise ses remerciements le moment venu.

Ensuite, pour être très claire, la raison pour laquelle le conseil de la GNSO a reporté son vote de dix jours entre le 22 février, notre réunion,

et le 4 mai lorsque nous allons voter, effectivement, donc la raison pour cela, c'est que la réception du rapport avant de pouvoir voter a un délai minimum de dix jours. Donc cela n'a absolument rien à voir avec un appel quel qu'il soit de la part de la communauté de l'ICANN pour modifier ou embellir le rapport final. Le conseil de la GNSO va voter sur le rapport final tel qu'indiqué avec les annexes, les commentaires, etc. Ce n'est pas un délai ouvert à délibération. Il s'agit simplement de s'assurer que la règle sur réception au préalable des documents avant le vote est respectée. Donc il est important de comprendre cela. La GNSO va donc voter. Et comme Jonathan l'a dit, le niveau de confiance est relativement élevé, à savoir que ce rapport va effectivement être adopté.

MAUREEN HILYARD :

Merci Cheryl. Bien. Y a-t-il d'autres questions par rapport à l'intervention d'Olivier, de Jonathan, complétée par Cheryl ? Je crois voir qu'Holly voulait intervenir. Non ? Bien. León ne s'est pas manifesté ? Non ?

HEIDI ULLRICH :

Cheryl a noté que l'on devra ajouter quelque chose sur ce point. Donc effectivement, il est très tard pour León. Lors de la dernière séance du samedi à Kobe, il va parler des actions du Conseil d'Administration à Kobe en particulier, et il répondra aux questions lors de cette séance. Donc cela, c'est dans à peine deux semaines, le samedi.

MAUREEN HILYARD : Bien, merci. Je sais qu'il participe à des réunions très importantes aussi. Donc ce sera une bonne chose de l'avoir avec nous. Merci à León.

Donc, maintenant, conférence numéro 64 de l'ICANN à Kobe. Vous faites l'introduction, Gisella ?

GISELLA GRUBER : Merci. On va passer en revue rapidement le calendrier, rappel pour l'ICANN64. Nous avons créé une page wiki. Sur cette page, vous trouverez toutes les informations pertinentes, donc le calendrier au jour le jour, l'agenda sensibilisation conjointe, les questions au Conseil d'Administration, la calendrier principal At-Large et les actions qu'on va entreprendre pour l'ICANN64, etc. Donc surtout, utilisez cette page comme référence, surtout lorsque vous serez à Kobe. Et le calendrier principal ne peut plus être actualisé, donc toute nouveauté sera indiquée sur cette wiki page. Merci beaucoup Yeşim d'avoir affiché ici le samedi.

Samedi, comme lors des autres conférences, nous aurons la séance GNSO. Ces séances GNSO sont indiquées en vert. Donc notre première réunion, c'est pour les liaisons ALAC, leaders régionaux, séance de développement. Ceux qui sont invités à cette séance ont reçu un courriel. Ensuite, séance ouverte, préparation pour ICANN64. Nous avons un évènement social le soir avec les boursiers.

Passons maintenant au dimanche. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à lever la main. Sinon, je vais poursuivre avec le calendrier. Donc dimanche, on commence avec un nouveau format ici. Nous avons un atelier numéro un sur la politique. On passe ensuite à la deuxième

partie de l'atelier de travail qui sera menée par Jonathan Zuck. Ensuite, nous aurons un déjeuner de travail et nous préparerons les questions au Conseil d'Administration. Première séance d'après-midi, nous aurons des invités, Rinalia et le SSAC. Et l'après-midi, nous aurons deux autres invités, le GCSC et la présidente de la GNSO. Et dernière séance de la journée avec la ccNSO. Le calendrier vient d'être actualisé. Dimanche soir, il pourrait y avoir un événement de réseautage. On travaille sur les détails de cet événement. Et dès qu'on aura des nouveautés, on les inclura sur la page wiki.

Lundi, cérémonie d'ouverture, suivie par la réunion conjointe sensibilisation ; ensuite, séance d'intérêt sur la planification stratégique et deuxième partie sur la séance sensibilisation ; et l'après-midi, séance conjointe At-Large-NPOC. Prenez le temps de bien voir le calendrier indiqué sur la page wiki qui devrait être traduit aujourd'hui. Et l'agenda conjoint At-Large-NCUC sera indiqué sur cette page wiki. Pour l'après-midi, nous avons des séances APAC, forum public et gala. Toutes les informations concernant le gala seront indiquées sur cette page wiki aussi. Il y aura des badges et des bus pour aller au gala et revenir du gala.

Mardi, nous commençons avec le sous-comité engagement At-Large, suivi de l'atelier des partenaires, RALO, etc. L'après-midi, nous avons la réunion At-Large présidée par Satish. Et nous finirons...

INTERPRÈTE :

Je m'excuse mais nous avons une autre ligne qui interfère.

GISELLA GRUBER :

Mardi, nous avons l'évènement réseautage conjoint avec l'APAC et ce sera une excellente opportunité de réseautage, donc veuillez bien le noter sur vos calendriers.

Passons à mercredi. Nous avons la réunion avec le Conseil d'Administration, vous voyez ici les quatre questions pour la page wiki, suivie de la séance de préparation pour la réunion avec le GAC que nous aurons plus tard dans la matinée. Nous avons également une séance du groupe de travail ALAC sur la conformité, suivie de la réunion conjointe GAC-ALAC. L'après-midi, nous avons la réunion AFRALO, suivie de l'APRALO. Là encore, pour les ordres du jour, veuillez prendre le temps de les regarder, examiner. Et le wrap up au milieu de l'après-midi parce que Maureen doit ensuite assister à une autre réunion. J'espère que vous pourrez participer à cette réunion. Ensuite, troisième partie de l'atelier modéré par Jonathan Zuck.

Et jeudi, nous n'avons aucune séance. Ce sera un debriefing de l'ICANN64 et en vu de l'ICANN65 avec le forum politique qui aura lieu à Marrakech en juin. Ensuite séance intercommunautaire sur les IDN, questions et réponses.

Voilà pour le calendrier. Encore une fois, veuillez prendre le temps de bien examiner ce calendrier qui sera traduit aujourd'hui. Si vous avez des questions, vous pouvez nous les poser au personnel ou à Maureen. Je vous donne la parole, Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce programme. Lors de la réunion de Barcelone, nous avons eu cette

séance de debriefing. Donc je suis sûre qu'à Kobe, cette réunion sera très intéressante. Et c'est également plus intéressant pour les gens qui participent aux réunions. Donc voilà, je voulais féliciter tous ceux qui ont fait ce programme et remercier également Gisella, qui a fait un excellent travail pour assurer le suivi de tout cela.

Y a-t-il des questions, des commentaires par rapport au contenu du programme ? Non ? Alors j'aimerais que les membres de l'ALAC participent aux ateliers, ateliers de travail organisés par l'ALAC, etc. Et en même temps, c'est comme les autres activités en cours, il va falloir y participer et les soutenir.

On a parlé des questions posées au GAC et je vais vous les lire pour s'assurer qu'on est tous d'accord et qu'on se concentre sur ce qu'on va dire concernant cette déclaration conjointe et qu'on parle tous de la même chose. Donc on veut les aborder lors du déjeuner de travail et on veut se concentrer sur ces activités tout en déjeunant. On veut essayer de réfléchir tous ensemble pour savoir quoi répondre lorsqu'on nous posera les questions, questions de la ccNSO qui ont été modifiées. Et il nous reste encore à formaliser certaines questions parce qu'on a quelques idées aussi mais il faut leur donner forme. Donc voilà.

Là, c'est une ébauche, ce sont quelques idées, ce n'est pas final. Et on pourra, à Kobe, peaufiner tout cela.

Je ne sais pas si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose.

HEIDI ULLRICH :

Maureen, c'est Heidi.

MAUREEN HILYARD : Oui, allez-y.

HEIDI ULLRICH : Oui. J'ai ajouté une section. Göran va participer à la séance de wrap up le mercredi. Et je vais aussi ajouter une section sur les questions au président. Et je crois que Cherine viendra aussi brièvement. Et il est très important qu'il sache à l'avance quelle va être la thématique abordée. Donc voilà, il faut indiquer les thématiques qui vont être abordées à l'avance.

MAUREEN HILYARD : Merci Heidi. Oui, je sais que Göran n'aime pas venir aux réunions sans être préparé, sans savoir à l'avance quelles questions on va lui poser. Donc oui, on le préparera en même temps.

Donc nous passons maintenant... Jonathan, vous allez dire quelque chose sur ce point ?

JONATHAN ZUCK : Oui. J'ai envoyé des points de discussion pour la réunion sur la liste de diffusion. Donc je pense que cela inclut tous les participants à cet appel. L'idée ici, c'est que tout le monde soit sur la même longueur d'onde par rapport aux points à aborder. Donc les points de discussion principaux à l'ICANN64 seront ceci. Et nous avons résumé tout cela en termes de CCWG et être prêt à en parler plus en détail si le sujet surgit.

Je ne sais pas si vous avez eu le temps de les examiner, si vous avez des idées, des commentaires parce que je pense que cela reflète bien où nous en sommes par rapport aux discussions sur ces questions au sein du groupe. Il y a d'ailleurs un point sur le calendrier où on en parlera mais pour l'instant, je n'ai pas eu de feedback là-dessus. Donc dites-moi si vous avez des idées là-dessus ou si vous voulez en parler plus tard ; dites-moi ce que vous préférez.

MAUREEN HILYARD :

Merci Jonathan. Si quelqu'un a un commentaire à faire là-dessus, peut-être que ce serait une bonne chose parce que l'idée ici de Jonathan, c'est de nous aider à réfléchir et qu'on dise tous la même chose sur ces questions puisque c'est cela qui va être abordé pendant les réunions.

Alors est-ce que quelqu'un souhaite réagir par rapport à ce que vient de dire Jonathan ? Pasteur Peters, oui, vous voulez intervenir ?

PASTEUR PETERS :

Non, je voulais juste dire que je viens de vous rejoindre.

MAUREEN HILYARD :

Oui, merci.

INTERPRÈTE :

Veillez m'excuser mais cela fait une heure que je travaille seule et nous avons eu quelques problèmes pour que ma collègue puisse me rejoindre, donc je vais devoir maintenant interrompre l'interprétation en français. Veuillez m'excuser.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]